



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## oeuvres universitaires

Question écrite n° 115265

### Texte de la question

Mme Annick Girardin attire l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la hausse du prix du repas dans les restaurants universitaires. En effet, contre l'avis du Centre national des oeuvres universitaires et scolaires, le prix du repas dans les restaurants universitaires vient à nouveau d'augmenter et depuis neuf ans, le prix de ce repas a augmenté de 20 %. Or ce repas permet aux étudiants les moins favorisés d'avoir accès à une alimentation saine et variée. Aussi, elle souhaiterait des précisions quant aux justifications de cette augmentation.

### Texte de la réponse

Pour tenir compte de l'augmentation du coût des denrées alimentaires et des boissons ainsi que des hausses conséquentes recensées sur les fluides (eau, électricité, etc.), il a été décidé une augmentation du prix du ticket de restaurant universitaire de 5 centimes. Cette augmentation modérée fixe à 3,05 euros le prix du repas à compter du 1er août 2011, soit une augmentation de 1,7 %. Pour ce tarif, les étudiants peuvent accéder à un repas équilibré, composé d'un plat et de trois compléments. L'augmentation était de 3,4 % à la rentrée 2010 et de 1,8 % les deux années précédentes. Cette année, un étudiant qui prendra 160 repas en restaurant universitaire paiera au total 8 euros de plus qu'en 2010-2011.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Annick Girardin](#)

**Circonscription :** Saint-Pierre-et-Miquelon (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 115265

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 juillet 2011, page 7975

**Réponse publiée le :** 18 octobre 2011, page 11136